



Programme SYLV'ACCTES Terres de Lorraine



**Un financement pour la
gestion durable des forêts
publiques et privées du
territoire Terres de Lorraine**



Pourquoi Sylv'ACCTES ?



La forêt, un enjeu majeur et partagé par les 4 communautés de communes dans le cadre des PLANS CLIMAT :

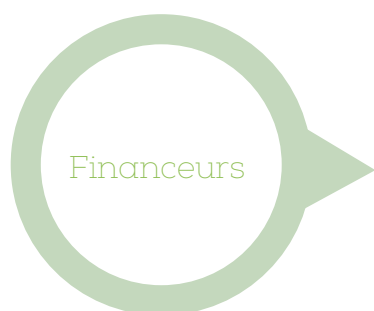
- 1 - Atténuation du changement climatique (Bois énergie, réseau de chaleur,...)
- 2 - Adaptation au changement climatique (Impact fort du dérèglement climatique)



Sylv'ACCTES, c'est quoi ?



Une association reconnue d'intérêt général qui agit comme une interface de financement entre :



Des financeurs qui souhaitent améliorer localement leur empreinte climat/environnement



Des forestiers qui s'engagent dans une gestion durable et vertueuse de leur forêt

Sylv'ACCTES, pour qui ?



Propriétaires publics et privés de forêts situées sur le territoire du Pays s'engageant dans un des 3 itinéraires sylvicoles définis par le Projet Sylvicole Territorial et répondant aux conditions suivantes :

- ▶ Forêt dotée d'un document de gestion PSG, RTG ou CBPS + en forêt privée, document d'aménagement en forêt publique
- ▶ Forêt engagée dans une démarche de certification (PEFC ou FSC)
- ▶ Minimum de 2 hectares de travaux par dossier (maximum 50 hectares). Possibilité de regrouper plusieurs parcelles et/ou plusieurs propriétaires et/ou plusieurs itinéraires et types de travaux dans un même dossier.

Le Projet Sylvicole Territorial



Co-construit avec les acteurs forestiers du territoire et adapté au contexte local.

Vise à prendre en compte les **effets du dérèglement climatique** sur les massifs forestiers et apporte une attention particulière à la préservation de la **biodiversité** et des **sols**.

Définit **3 itinéraires sylvicoles** pour lesquels des travaux sont subventionnés.

1. Traitement en sylviculture à couvert continu et diversification des peuplements feuillus hétérogènes



Clément Roulleau - PNR du Gâtinais Français

Acquisition progressive ou maintien d'une structure irrégulière et diversification du peuplement au profit d'autres feuillus (érable, merisier, alisier, cormier, tilleul, bouleau, aulne...) en privilégiant la régénération naturelle.

2. Amélioration et diversification des peuplements post-tempête dans le cadre du changement climatique

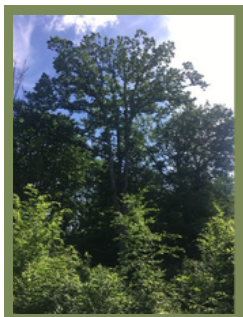


Renforcer la diversification des peuplements en travaillant en priorité la régénération naturelle.

Accompagner l'amélioration des peuplements forestiers

Favoriser la valorisation du bois d'œuvre puis du bois industrie et enfin du bois d'énergie.

3. Amélioration et diversification des peuplements à dominante chêne



Renforcer la diversification des peuplements au profit d'autres feuillus (érable, merisier, alisier, cormier, tilleul, bouleau, aulne...) en travaillant en priorité la régénération naturelle

Accompagner l'amélioration des peuplements forestiers.

Le rôle du Pays Terres de Lorraine ?

Territoire d'expérimentation en Région Grand Est, le Pays Terres de Lorraine anime un Projet Sylvicole Territorial qui permet aux propriétaires forestiers du territoire de bénéficier des aides Sylv'ACCTES.

Les financements



Montant des aides

**50 % en forêt
publique**

(collectivités locales)

**70 % en forêt
privée**

- ▶ Les subventions sont accordées sur facture acquittée
Montant des aides annuelles maximales par bénéficiaire : 10 000 € (par propriétaire)
- ▶ Le taux s'applique sur le montant hors taxe des travaux

Le dossier de demande d'aide peut être téléchargé ou renseigné en ligne sur le site internet de Sylv'ACCTES rubrique "j'engage ma forêt": www.sylvacctes.org

Pour plus d'informations sur les itinéraires sylvicoles accompagnés et sur les modalités d'attribution des subventions, contacter :

Camille Peytavi
Chargé de mission Territoires à Sylv'ACCTES
camille.peytavi@sylvacctes.org
07 88 16 42 06

Thomas Bailly
Pays Terres de Lorraine
thomas.bailly@terresdelorraine.org
06 52 40 85 35

La Région
Grand Est

Expérimentation financée par la Région Grand Est

